



PAR PATRICK DELARIVE
Homme d'affaires
et chroniqueur

JACQUES VERGÈS, AVOCAT, SE RACONTE À BILAN

«J'ai été suspendu du barreau pendant un an»

«Mais Patrick... ce n'est pas possible, tu ne vas pas voir Vergès. Tu n'as pas besoin de ça. Je n'aime pas cet homme. On ne sait pas ce qu'il a fait durant huit ans. Tu as vu les monstres

qu'il a défendus?...» Que de remarques à la nouvelle de mon rendez-vous! Avant de vous conter un moment exceptionnel, je remercie la superbe consœur lausannoise de M^e Vergès qui m'a obtenu le rendez-vous avec cet homme de 87 ans. Il a presque quarante ans de plus que moi. Je prends conscience de la richesse du temps qui passe!

Place Clichy. Une porte cochère, un code secret qui ouvre une immense porte qui grince. Mes pas résonnent. Ça sent Paris. Au fond de la cour, son hôtel particulier. Je sonne; la porte s'ouvre et avant même que je me présente, sa collaboratrice me dit: «Il vous attend.» C'est comme dans un film... A l'étage, j'attends un instant puis pénètre dans ce bureau-musée reconnaissable. Ça sent bon le cigare qui se consume. Je m'approche de lui.

– Bonjour Maître.

– Pardon?

– BONJOUR MAÎTRE.

– Asseyez-vous, voulez-vous un café?

L'entretien démarre à... haute voix. Pas une ride sur le visage de cet homme et certainement pas de Botox. Il a le regard précis et une intelligence vive et rapide.

Il commence à me dire qu'il a beaucoup d'exemples d'échecs, qu'il est individualiste et que ses gênes asiatiques lui ont appris que tout équilibre est précaire. En 1960, il a 33 ans. Parce qu'avocat d'un membre du FLN, il est suspendu du barreau durant un an. «Je savais que je prenais un risque en plaçant cette cause, mais c'était une occasion unique de traiter un tel cas, à mon âge.» Suspendu certes, mais repéré par le roi du Maroc qui l'invita. S'ensuivent des années en Afrique dans des ministères au Maroc puis à la tête d'une revue marxiste en Algérie. Des voyages, des rencontres avec des pouvoirs et contre-pouvoirs qui flirtent avec des révolutionnaires: Mao, le Che, Mandela...



Par de multiples exemples, Vergès me passe un message: vu la précarité de l'équilibre de toutes les situations de vie, il faut accepter que l'épreuve va arriver. Pour ne pas en souffrir, il faut intégrer que ce moment sera un tremplin vers un nouvel équilibre de niveau supérieur. «Tout est en mouvement, rien n'est stable, rien n'est durable.»

«ÇA, C'EST LE COMBLE DE L'ÉCHEC!»

Je cherche d'autres leçons de vie venant de cet être dont le cerveau recèle tant d'histoires. Vos défauts, Maître? Entre deux volutes de cigare, il me dit être orgueilleux. «C'est une tare lorsque c'est de la vanité, mais c'est une qualité lorsque c'est lié au sens du défi.» Il m'explique qu'il est l'avocat français qui a eu le plus de condamnés à mort mais que jamais aucun n'a été exécuté; pas un seul. Il dit

avoir inventé la «plaidoirie de rupture». Cela consiste à mettre en évidence les différences de valeurs sociales et culturelles entre les juges et l'accusé. Il obtient ainsi le soutien de l'opinion publique dont tiendra compte le président pour exercer son droit de grâce.

Avez-vous vraiment inventé cette méthode? «Non, je l'ai conceptualisée. Vous savez, cher Monsieur, les pommes tombaient des arbres avant Newton.»

Que seriez-vous devenu sans échec, Maître? «Je serais devenu avocat d'affaires. Je roulerais en Mercedes, je passerais mon temps à compter mon fric, je porterais une Rolex et j'aurais une femme bling-bling.» Et de rajouter: «Ça, c'est le comble de l'échec!»

Nous parlons de sa pièce de théâtre, des critiques à son égard pour celle-ci comme pour toute sa carrière. A quoi

il me répond: «Je suis haï par la profession parce que j'ai plus de notoriété; je ne suis pas admis chez ces gens. Je les fais chier parce que lorsque je défends Barbie c'est passionnant et ça intéresse tout le monde. Eux, ils défendent les bains de mer contre les bains de boue...»

Il se lève et dans les yeux me dit: «J'ai toujours aimé ce que j'ai fait et je suis un homme libre.»

Ne pourra apprécier Vergès que celui qui comprendra que l'avocat ne défend ni le crime ni l'infraction, mais l'être humain qui est accusé de les avoir commis.

Joyeux Noël! ■■■